

Sujet : [INTERNET] Annule et remplace - Enquête publique « SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES

De : delphinedubois1@laposte.net

Date : 28/12/2021 10:34

Pour : pref-enquete-publique <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

A l'attention du président de la commission d'enquête,

Jeune habitante du Nord de la Haute Vienne, j'y habite par choix pour diverses raisons notamment les suivantes : les paysages, les sentiers, les animaux, le calme mais aussi pour les bruits ruraux.

A ma connaissance, ma commune, voisine de Saint Sulpice les Feuilles, va posséder 5 éoliennes validées par la préfète et 2 sont en projets. Si chaque commune de la CCHLEM possédait 5 éoliennes minimum, nous arriverions à 200 éoliennes minimum.

C'est certes une manne financière pour différents acteurs locaux (la commune, la communauté de communes, le département, la région et les propriétaires terriens etc...) mais les citoyens ne souhaitent pas forcément ceci.

Comme évoqué par Mme le maire d'Arnac La Poste, nous nous sentons encerclés. Il paraît inévitable que les autorités fixent des limites acceptables à tous ces projets ENR qui sont en train de modifier notre belle campagne. Ce secteur est déjà faiblement peuplé, que souhaitons-nous qu'il devienne ?

Pourriez-vous, s'il-vous-plaît, nous protéger de cette invasion qui ne nous permettra pas de vivre sereinement si cela continue ?

Respectueusement,

Dubois Delphine